

ECURY INFOS



ECHOS DE LA COMMUNE

Ouverture du secrétariat de mairie :

Secrétaire : Aline Lainé

Lundi : de 16h30 à 19h00

Vendredi : de 10h00 à 12h00

Le maire ou les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

09.72.99.40.80 mairie@ecury-sur-coole.fr



État civil :

Nos peines :

Le 14 février 2025, Mme Valérie LEGER
 Le 7 mars 2025, Mme Jocelyne CARCASSES
 Le 20 mai 2025, M. Lucien MAISSEL



Nos joies :



Le 25 janvier 2025, pacs de M. WATIER et Q. SANTOS DA SILVA
 Le 7 juin 2025, mariage de E. FRAPART et V. DÉGARDIN
 Le 7 juin 2025, mariage de B. DEBUREAU et A. DAIN
 Le 30 juin 2025, pacs de G. BIDEAU et M. CHARLET

Le 25 janvier 2025, naissance d'Adèle LABARRE
 Le 18 avril 2025, naissance d'Ezekiel HUART
 Le 22 juin 2025, naissance de Malo CORNUET



Gommaire

Édito	p. 2
Budget 2025	p. 2
Cérémonies du 8 mai	P. 4
Mot du maire	P. 5
Fête de l'aérodrome	
Familles Rurales d'Écury-sur-Cooles	P. 6
Les journées portes ouvertes	P. 8
L'escuriote	p. 9
Recette d'automne	p. 12
L'écopaturage	p. 13
Centrale photovoltaïque	p. 14
En bref	p. 16
Stop aux bruits de voisinage	p. 17
Le moustique tigre	p. 18
Il pleut dans notre Église	p. 20

Éditeur : Mairie d'Écury sur Coole

Directeur de la publication: Marc Deforge

Responsable de la rédaction: Sylvestre Cartier

Rédaction: commission communication

ont contribué à ce numéro : Yves Frapart, Julie Guichon,
 association Familles rurales d'Écury-sur-Cooles, association
 l'escuriote, Denis Molinier, Catherine Rousseau, Sylvestre Cartier,
 Marc Deforge

imprimé par nos soins

Le bulletin municipal en couleur, est également consultable sur le site internet de la commune.

Édito

Chères écuriotes et chers écuriots,

La commission communication a le plaisir de vous présenter ce nouveau bulletin d'information communal qui a été conçu avec l'aide des articles des associations qui animent la vie de notre village.

Ce bulletin a pour vocation de vous informer des actualités communales, des événements marquants, des projets et des réalisations des semaines passées et comme des semaines à venir. Nous attachons de l'importance à ce que chacun d'entre nous apprécie le bien vivre ensemble.

Nous espérons que son contenu vous plaira et nous vous invitons à nous soumettre vos idées d'articles ainsi que toutes informations que vous souhaitez partager dans le bulletin communal d'Ecury-sur-Coole.

La commission communication vous souhaite une bonne lecture !

Contact : communication@ecury-sur-coole.fr

Budget 2025

Le budget primitif 2025 a été adopté par le conseil municipal le 10 mars 2025. A cette date, le conseil ne disposant pas de toutes les informations dans un contexte budgétaire compliqué, il a préféré jouer la prudence en adoptant un budget en sur-équilibre. Les recettes sont donc supérieures aux dépenses.

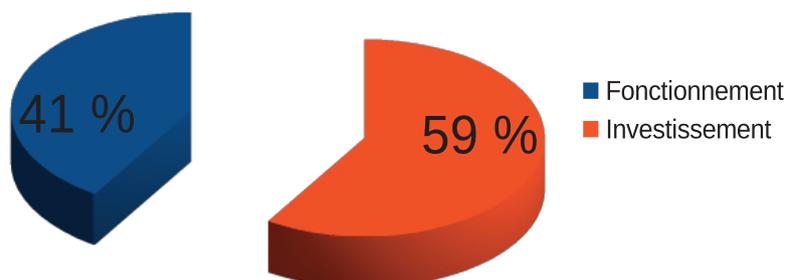
Le budget communal s'organise en deux sections.

Une section de fonctionnement correspondant à la gestion courante de la commune : Le montant des recettes de fonctionnement (dotations, fiscalités, revenus des immeubles, locations de terres, cimetière, aérodrome ...) est de 441 677,62 € celui des dépenses (frais de personnel, charges de fonctionnement (électricité, eau ...) , réserves, matériel, entretien...) est de 293 261,8 €.

Une section d'investissement qui correspond aux nouveaux investissements de la commune. Les recettes d'investissement sont de 634 223,91 € pour un total de dépenses de 591 737,87 €.

A noter que, cette année, il n'y a pas eu de virement direct entre la section de fonctionnement (dépense) et la section d'investissement (recette) mais que l'excédent de fonctionnement de l'année 2024 a été affecté aux recettes de la section d'investissement.

Répartition des recettes



ÉCHOS DE LA COMMUNE

Zoomons sur les principales recettes :



La seconde recette de 185 000 € correspond à un nouvel emprunt que le conseil a décidé de faire pour payer les dernières tranches des travaux de la seconde phase de la rue de Châlons. Depuis ce vote nous avons appris que le montant de la fiscalité locale serait réduit de 1070 €, l'assemblée nationale ayant décidé de passer de l'abattement sur le foncier non bâti de 20 à 30 %. Les dotations et participations sont principalement les dotations que l'état verse aux communes (dotation forfaitaire des communes et dotation de solidarité rurale). Le montant des subventions d'investissement correspondent aux subventions attribuées par le département pour la réalisation de la deuxième tranche de la rue de Châlons.

Principales dépenses 2025 :



Les immobilisations corporelles correspondent aux factures que la commune doit encore régler pour les travaux de la deuxième tranche. Les subventions organismes publics correspondent également aux travaux de la deuxième tranche, la commune doit au SIEM (syndicat intercommunal d'énergies de la marne) une partie de l'enfouissement des réseaux.

Le conseil a de nouveau décidé de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2025.

Le plein d'émotion et de mémoire pour une cérémonie exceptionnelle au 8 mai à Ecury

Sur une initiative de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole un détachement du 4e escadron d'instruction élémentaire de conduite de Mourmelon, est venu constituer un piquet d'honneur pour la cérémonie du 8 mai 2025 à Ecury.



La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Julien Valentin (Président de la CCMC) et d'une quarantaine d'Écuriots. Cette présence militaire est venue donner toute sa solennité à la commémoration, au cours de laquelle Mme Danièle Galant nous a évoqué des souvenirs de la libération d'Ecury, le 28 août 1944.



Les américains se sont arrêtés sur la place, tout le monde est venu. Ils distribuait des bonbons, des gâteaux, des chewing-gum. Ils ont demandé si il restait des allemands. Il y avait encore un train allemand sur la voie-ferrée vers la DCA (terrain vague actuel avant les silos de Coolus). M. Jean Ouler a proposé de les accompagner. C'est lorsqu'il guidait les américains, qu'il a été pris pour cible par un allemand et a été tué, il devait fêter son 42e anniversaire 2 jours après avec sa femme Lucienne François et ses 5 enfants. Mme Galant avait 6 ans à cette époque, elle nous a brillamment évoqué ses souvenirs et a partagé son émotion.



La vie d'un aviateur a ensuite été évoquée, Frederick Gardiner, il a sauvé ses coéquipiers (William Mac Donald et Alexandre Murcar) lors du crash de leur Fairey-battle à Ecury le 30 septembre 1939. Cela lui a valu d'être décoré de la « British Empire Medal » fin novembre, début décembre 1939 par le roi George VI sur l'aérodrome d'Ecury.



Cette cérémonie a été clôturée par un vin d'honneur dans le préau, qui a permis à chacun de partager autour d'un peu de champagne. Nous espérons que les Écuriots viendront en nombre évoquer la mort de ceux qui se sont sacrifiés pour la France lors des prochaines commémorations.

ÉCHOS DE LA COMMUNE

Le mot du maire

CHERES ÉCURIOTES, CHERS ÉCURIOTS,

A quelques mois du renouvellement du Conseil Municipal, quelques mots sur ces 5 années passées, quelque peu mouvementées avec l'intervention du directeur de cabinet du Préfet.

Dès notre arrivée en 2020, année sombre avec l'épidémie du Covid, nous avons créé le marché du terroir en respectant les consignes préfectorales; ce fut un succès tant pour les exposants que les habitants. En parallèle, nous intervenons auprès de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) pour modifier le PSA (Plan de Servitude Aéronautique). Il aura fallu 4 longues années pour obtenir l'arrêté de modification du PSA. Afin d'anticiper dès le 18 décembre 2020, après validation par moi même, nous sommes

allés déposer, avec l'opérateur, auprès de la DDT le Permis de Construire, présenté par EDF Renouvelable pour l'implantation du parc photovoltaïque sur 13 ha.

A l'heure où nous mettrons sous presse, la DDT vient de m'informer que le PC était sur le bureau du Préfet pour signature. Après concertation avec EDF renouvelables, la proposition de la nouvelle convention devrait nous être présentée dans les meilleurs délais. Enfin, ce projet va pouvoir se concrétiser.

Puis, après quelques complications, nous avons levé les difficultés d'ouverture d'une micro-crèche dans les anciens locaux scolaires dénommés « espace Pierre Huet ». A ce jour, une dizaine de bambins fréquente régulièrement la structure, pour le plaisir des familles.

Nous avons également transformé

notre éclairage public qui était principalement en ampoule au sodium en éclairage LED, nettement moins énergivore.



Enfin, l'aménagement de toute la rue de Châlons sur Marne, qui n'a pas toujours été facile pour les riverains, et, que je remercie de leur patience.

Avec un gros projet de rénovation d'une partie de la toiture de l'église en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, nous vous donnons rendez vous le 20 septembre sur place.

Au nom du Conseil Municipal ainsi que du personnel, je vous souhaite une bonne rentrée.

Bien Cordialement
Votre Maire
Marc DEFORGE

Fête de l'aérodrome 2025

Une grande activité à l'aérodrome le 17-18 mai, le Soleil était des nôtres malgré un passage de brouillard vers 9 h le dimanche, pour le week-end festif annuel qui réunit les Écuriots, les pilotes et les promeneurs dans notre village. Les baptêmes de l'air et les démonstrations de vol aéromodélistes ont battu leur plein le samedi et le dimanche. Le dimanche a accueilli, la brocante et le barnum de l'Association Famille Rurale d'Ecury, le marché de la commune et les activités proposées par les stands de l'Ecuriole et des différents

exposants.

Pour l'occasion le bus de la vue avec les membres du Lions Club Chalons Effervescence a fait halte sur le terrain, et diagnostiqué gratuitement les problèmes de vue de tous ceux et celles qui le désiraient. Murielle ambassadrice du tri au SYMSEM, avec son dynamisme, informait les promeneurs sur le tri.

Toutes les activités ont eu un réel succès. Un peu comme dans un grand parc d'attraction dont on taira le nom, il y avait des

queues à plusieurs endroits pour accéder aux festivités. Ceux qui le désiraient pouvaient utiliser une navette en bus pour les emmener au terrain de modélisme avec le ModèleAir Club Chalonnais et assister à des démonstrations de vol. Il fallait réserver plus de 1 – 2 voir 3 h à l'avance.

Le soleil et la bonne humeur étant au rendez-vous chez chacun, tout c'est très bien passé. Rendez-vous l'année prochaine pour la prochaine édition.

Familles Rurales d'Écury-sur-Cooles



Bonjour à toutes et à tous.

Familles Rurales est une association qui est implantée sur tout le territoire français, représentée dans les départements et donc, dans les communes comme Écury.

Notre but est de rendre le village plus agréable à vivre à travers des activités (Zumba, club Joie de Vivre pour jouer et se retrouver, chorale ou patchwork) et des manifestations comme la chasse aux œufs de Pâques, une brocante mi-mai, la Fête de la Musique, défilé d'Halloween pour les enfants et après-midi récréative pour Noël. Les activités ne sont pas limitées et il est possible, après étude de faisabilité, que d'autres vous soient proposées ...

Samedi 12 avril, ce fut la chasse aux œufs organisée par Marie et après la cueillette, tous les enfants ont pu repartir avec des chocolats.



Dimanche 18 mai 2025, Brocante à Écury.

En concertation avec nos amis du Vol à voile et des avions, la mairie d'Écury (marché du terroir), l'association de Pêche, la brocante a eu lieu sur le terrain de foot du village près du terrain d'aviation.



Nous vous remercions d'être venus nombreux en tant qu'exposants, acheteurs et curieux.

Bien sûr, nous avons eu à cœur de vous proposer un grand barbecue avec frites : nous avons pu tester notre friteuse récemment acquise. Après rodage et rectifications (la précuisson totale des frites est à réaliser car un panier d'un kg de frites cuites est distribué en 6 à 8 secondes), nous sommes désormais au point pour vous servir rapidement.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles et des membres de la commune qui ont permis la grande réussite de cette journée festive.

Fête de la musique du vendredi 20 juin 2025.

Cette fête de la musique 2025 a été une vraie réussite et tout le monde a passé une belle soirée pour commencer l'été.

Après le spectacle de la zumba, notre chef de chorale Claude a fait chanter nos choristes. Puis le groupe de musique de Claude nous a donné un concert très sympa. Enfin, en fin de soirée, Manu a enflammé le dance-floor (le tarmac, en l'occurrence) pour mettre tout le monde sur la piste pour danser ou reprendre les hits indémodables. Manu, du haut de ses 13 ans, a su nous emmener tard dans la nuit. Top, pour sa première prestation !

Familles Rurales d'Écurey-sur-Cooles



Nous avons servi l'apéro sorti de la grande jarre pour remplir les verres de sangria maison. Chacun pouvait apporter son repas ou nous vous avons concocté un hamburger – frites servi généreusement. Grand steak haché pur bœuf d'un agriculteur-boucher de la Meuse, pain rond de la boulangerie de Mairy, salades de Nuisement et frites de Matougues. 132 repas ont été servis en un temps record. Merci à tous les bénévoles, participants, musiciens et amis. Nous comptons sur vous l'année prochaine, venez passer un bon moment convivial.

Rencontre clubs des Anciens de notre Communauté de Communes jeudi 25 septembre 2025 après midi : ce jour là, les clubs séniors se réuniront dans notre salle des Fêtes pour une après-midi jeux sympa. Tous les adhérents des clubs sont bien sûr invités mais, si vous le souhaitez, venez jouer avec nous, vous y êtes cordialement invités.

Activités :

Nos activités reprendront début septembre et nous vous attendons pour rejoindre :

- La zumba, tous les mardis de 19h15 à 20h15. Renseignements au 06 37 80 52 40
- Le club Joie de Vivre, un jeudi après midi sur deux (présentez vous à la salle des Fêtes).
- La chorale, tous les mercredis à 19h30. Renseignements par mail : marie.cartier@gmail.com
- Le Club Patchwork, un jeudi après midi sur deux, l'après midi. Renseignements par mail : francoise.sallet@wanadoo.fr

Vous pouvez aussi me joindre au 06 76 68 53 56 si vous voulez tous les renseignements.

Adhérer.

L'adhésion à Familles Rurales, déclarée d'Intérêt Public, est modique et s'élève à 28 euros pour l'année 2025 dont une partie est déductible des impôts (66% du montant). Être adhérent vous revient finalement à moins de 10 euros.

Adhérer à Familles Rurales d'Écurey permet aussi de faire vivre notre village mais aussi de profiter de nombreuses réductions sur des spectacles, loisirs ou visites du patrimoine marnais dans la Marne.

Pour adhérer, rien de plus facile, contactez Françoise Sallet (par téléphone ou par la boîte aux lettres) ou moi-même au 06.76.68.53.56 ou boîte aux lettres de Françoise. On vous remettra alors une petite fiche à compléter. Lorsque votre cotisation sera réglée vous serez prêts à profiter de tous ces avantages (et d'autres encore) et surtout, à faire vivre notre village.

A bientôt.
Francis Pelletier

Les journées Portes Ouvertes Terrain Châlons Ecury

Afin d'être mieux encré et visible dans le territoire de Châlons et de la commune d'Ecury, l'Aéro-club Farman-Clément a pris le nom en mars 2025 de : Aéro-club Châlons Ecury.

Les 17 et 18 mai se sont déroulées les journées portes ouvertes sur le terrain d'Ecury afin de permettre aux visiteurs de découvrir les différentes activités aéronautiques proposées sur la plateforme : Avions, Planeurs, ULM. La météo a été de notre côté et un public nombreux sur les deux jours a pu profiter des baptêmes à prix attractifs auprès des trois associations. Ces baptêmes très demandés ont donné beaucoup de travail aux pilotes et bénévoles mais avec de la satisfaction et beaucoup de sourires sur les visages à la descente des aéronefs.



Des avions de terrains proches et éloignés nous ont fait plaisir en venant nous rendre visite : des ULM,



un Stearman PT17 et un Epsilon d'Epernay.

Ces journées ont été l'occasion de contacts avec des futurs adhérents et élèves pilotes ravis à l'issue de la visite des installations et des vols.

Nos clubs ont vocation de former des pilotes avions ou planeur qui pourront ensuite pratiquer en loisirs ou en faire leur métier comme de nombreux jeunes qui sont passés par nos structures.

Pilotes de ligne, ingénieur aéronautique, armée de l'air sont des débouchés où sont nos anciens élèves comme Alexandre, Maxime, Domitille, Elodie ...

On n'oublie pas l'aéromodélisme qui était présent avec une exposition de maquettes au club house de l'aéro-club et des démonstrations et initiations sur leur nouveau terrain situé route de Mairy.

La brocante et le marché du terroir organisés par la mairie d'Ecury le dimanche 18 ont apporté une animation supplémentaire avec en plus la possibilité de restauration très sympathique par Familles Rurales.

Remerciement aux organisateurs et aux différentes équipes bénévoles qui ont permis ce succès.

L'escuriole

Un stand a été tenu par l'Association le dimanche 18 mai lors de la brocante et des portes ouvertes de l'aérodrome.

Le bilan est fort positif et du à une équipe dynamique et sympathique !

Le niveau de la rivière a beaucoup diminué et il est probable que la Coole sera à sec cette année.

Les pêcheurs, dans ce cas, veilleront à capturer et relâcher tous les poissons dans la réserve du Mazin.

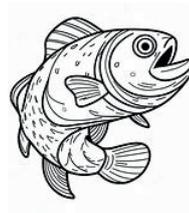
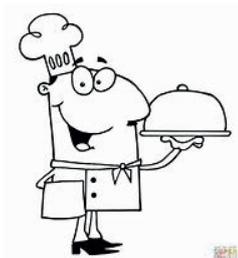
Une journée travaux le long des berges sera certainement organisée ,nous proposerons cette action environnementale à tous les habitants du village.



RETENEZ votre DIMANCHE 5 OCTOBRE !!!

l'Association des pêcheurs du village organise une randonnée le long de la rivière (avec 2 parcours) puis un repas convivial dans la salle des fêtes.

(informations et inscriptions en septembre)



Monsieur Bruno Casal quitte la présidence de l'association après de nombreuses années à son service.

Florence Dauteuille est présidente, Véronique Molinier est secrétaire, Laurent Dauteuille est trésorier et Daniel Chevin de Compertrix représente les actionnaires

De nouveaux pêcheurs ont rejoint l'association qui compte maintenant une vingtaine de membres. Pour pêcher dans la Coole il est nécessaire de posséder la carte fédérale et l'action de l'Escuriole. Pour plus d'informations vous pouvez appeler au 06/50/83/14/02.



L'escuriole

La rivière est un lieu riche en faune et en flore, il est possible d'y voir des chevreuils, des ragondins, des écureuils, parfois des sangliers, des martins pêcheurs, des faisans, des grenouilles, des couleuvres etc.....

Une matinée travaux a eu lieu le 28 mars au Mazin autour de la réserve de pêche, les agents communaux et les pêcheurs ont nettoyé l'endroit. Il y avait beaucoup de travail !!



Deux lâchés de truites (au total 200kg) ont eu lieu cette année en mars et en avril. L'association compte une vingtaine de pêcheurs dont 2 femmes et 2 adolescents.

Cette année 20kg de truites fario ont été relâchés sur une zone de réserve afin de permettre un possible repoissonnement naturel. De nombreux brochets ont été capturés ou vus sur le parcours de pêche cela est un réel problème pour les truites.



Après le repoissonnement, les pêcheurs se sont retrouvés autour d'un café pour une pause conviviale.



Rencontre Séniors

Après-midi jeux de société

Jeudi 25 septembre
14h00 à 18h00



En compagnie des clubs Joie de Vivre
Familles Rurales

Chaque participant peut ramener
une gourmandise pour
un goûter partagé



En partenariat avec l'Association
Familles Rurales d'Ecury-sur-coole

INSCRIPTION

Angélique MENDES
07 89 00 58 31
evs.instantcoole@famillesrurales.org



**RDV à la salle des fêtes
d'Ecury sur Coole**



Plus d'actualités
Familles Rurales Châlons



Recette d'automne

Ballotins de chou farci au magret de canard et fruit confits

 Préparation & cuisson : 30 minutes

Ingrédients

- 6 magrets de canard sauvage
- 1 escalope de dinde
- 150 g de fruits confits (pruneau, abricot, figue...)
- 1 chou vert frisé
- 1 oignon jaune
- 1 tablette de bouillon de volaille
- Poivre, sel, porto



Matériel nécessaire

- 1 poêle
- 1 faitout

Recette

- Dégraissez les magrets et coupez la moitié de leur graisse en petites morceaux,
- l'oignon, les fruits confits et l'escalope coupée en brunoise.
- Faites-la fondre dans une poêle et réservez dans un bol.
- Nettoyez le chou, détachez les feuilles et faites-les cuire 3 minutes dans l'eau bouillante salée.
- Egouttez-les et laissez-les en attente, étalées sur un torchon.
- Assemblez la composition en dôme, poivrez légèrement, arrosez d'un filet de porto.
- Roulez-les et ficellez-les. Egouttez-les et laissez-les refroidir.
- Préchauffer le four à th 8 (240°)
- Emballez chaque rouleau de canard dans les feuilles de chou. Maintenez avec de la ficelle. Posez les ballotins sans un plat à four, salez et poivrez-les.
- Emiettez la tablette de bouillon dans le plat, ajoutez 20 cl d'eau bouillante.
- Enfourez 15 minutes.
- Servez chaud.

Bon appétit !

Denis MOLINIER

L'éco-pâturage, une prestation pas comme les autres !

Vous vous êtes peut-être déjà demandé pourquoi des moutons paissent parfois dans des lieux inattendus : au milieu des vignes, sous des panneaux solaires, ou encore dans des champs de seigle. Cette pratique, l'éco-pâturage, repose sur une méthode de gestion écologique de l'enherbement avec des bénéfices multiples : entretien naturel des sols, réduction de l'empreinte carbone, amélioration de la biodiversité, etc., tout en valorisant une image positive et apaisante de l'élevage.

Quand les brebis remplacent les tondeuses

Pour limiter les nuisances sonores et réduire les coûts d'entretien d'espaces verts, les collectivités, les viticulteurs, ou toute autre type d'entreprises font parfois appel aux services d'éleveurs ovins - ou tout du moins à leurs brebis. Par exemple, dans les vignobles, l'éco-pâturage est souvent mis en œuvre en période hivernale, de novembre à fin mars. Les moutons broutent alors l'herbe entre les rangs, laissant un sol propre et dégagé au printemps, juste avant le redémarrage de la végétation. L'éleveur peut ensuite déplacer son troupeau vers d'autres parcelles pour poursuivre l'entretien de différents espaces verts.

Cette pratique est également compatible avec certaines cultures, comme le seigle, le dactyle ou les graminées associées à des légumineuses telles que la luzerne. Pour les éleveurs pratiquant l'élevage en plein air intégral, l'éco-pâturage s'intègre parfaitement dans une stratégie de pâturage tournant, permettant non seulement d'introduire de nouvelles cultures dans l'assolement, mais aussi d'enrichir l'alimentation des brebis. Les déjections ovines, quant à elles, restituent au sol des éléments minéraux essentiels sous une forme directement assimilable.

Autre application intéressante : la gestion de l'enherbement sous une centrale agrivoltaïque. Ce type d'installation s'avère bénéfique à la fois pour les brebis et pour le site. Les structures solaires procurent de l'ombre lors des fortes chaleurs, abritent les animaux en cas d'intempéries, et offrent une ressource fourragère complémentaire entre deux périodes de pâturage. En lien avec l'exploitant de la centrale, l'éleveur peut même mettre en place des paddocks temporaires pour pratiquer un pâturage tournant efficace et respectueux de la biodiversité locale.



Une piste sérieuse pour notre territoire

Cependant, malgré son image séduisante, l'éco-pâturage demande rigueur et engagement. Il s'agit d'une activité vivante, avec des contraintes de surveillance 24h/24 et 7j/7. Il est indispensable de sécuriser les espaces : installation de clôtures (souvent électrifiées) pour éviter les fugues, ou la présence de chiens errants ou de prédateurs. Heureusement, les technologies actuelles facilitent la gestion du troupeau : certains éleveurs utilisent par exemple des colliers connectés capables de les alerter si un animal sort de l'enclos. Dans le cadre du projet de centrale agrivoltaïque actuellement à l'étude sur notre village, la question de la gestion de l'enherbement fait partie intégrante de la réflexion. L'éco-pâturage est envisagé parmi les solutions possibles, en lien avec les enjeux agricoles, environnementaux et énergétiques.

Le projet de centrale photovoltaïque d'Écury sur Coole

Depuis 2008, la commune d'Écury-sur-Coole est propriétaire de l'aérodrome de Châlons - Écury-sur-Coole.

En juillet 2019, Denis Molinier lance pour la commune un appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de convertir une ancienne piste délaissée en herbe pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque. La surface de cette ancienne piste était de 13,44 hectares (960m de long x 140 m de large).

Ce projet devait répondre à plusieurs objectifs :

- Reconvertir une ancienne piste délaissée en limitant les intrusions humaines.
- Restaurer un milieu à fort potentiel écologique et environnementale avec des haies et des plantes mellifères.
- Mettre en place un pâturage adapté, respectueux des milieux environnants
- Proposer à des apiculteurs locaux l'implantation de ruches.
- Louer à un opérateur d'électricité cette ancienne piste pour financer des projets d'envergures et améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.

En février 2020, à la clôture de l'Appel à Manifestation d'Intérêt, c'est l'entreprise EDF Renouvelables France qui a été désignée lauréate de cet AMI. La centrale photovoltaïque prévoit de s'implanter sur la



PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE D'ECURY-SUR-COOLE

parcelle ZL 01 de la commune d'Écury-sur-Coole. Cette parcelle a fait l'objet d'une « Promesse de bail emphytéotique et/ou constitution de servitudes » qui a été conclue le 27 mars 2020 entre la commune d'Écury-sur-Coole et EDF Renouvelables France.

Le 20 septembre 2020 Yves Frappart dépose le dossier de modification du Plan de Sécurité Aérienne à la Direction Générale de l'Aviation Civile et le 20 décembre 2020 EDF Renouvelables dépose le permis de construire de la centrale à la préfecture de la Marne.

La DGAC donne un avis favorable à l'automne 2023 et une première enquête publique portant sur le déclassement de la piste secondaire est lancée au printemps 2024.

Après la seconde enquête publique et dès que le permis de

construire sera obtenu avec l'accord de la préfecture de la Marne, un bail emphytéotique sera conclu entre la commune d'Écury-sur-Coole et EDF Renouvelables. Ce bail reprendra les termes de la promesse signée en mars 2020 et, possèdera notamment une durée de validité de 22 ans prorogeable 2 fois 10 ans.

En effet, EDF Renouvelables prévoit d'exploiter la centrale sur une durée d'au moins 30 ans. Le loyer annuel pour la commune serait de l'ordre de 70 000€.

Ce projet de centrale photovoltaïque s'étendra sur une surface de 12,77 hectares avec 2,1km de longueur de clôture. (Cf. Photo N°1)

La centrale solaire atteindra une puissance totale d'environ 16,58 Mégawatt Crête (MWC).

La technologie retenue pour les



panneaux photovoltaïques de cette centrale sont des modules monocristallins d'une puissance unitaire de 475 Wc.

La centrale photovoltaïque utilisera donc 34 918 modules pour atteindre sa puissance crête avec 79 500 m² de surface de modules.

L'hypothèse d'un raccordement sur le poste de la commune de Compertrix est actuellement étudié par EDF Renewables. Ainsi, la centrale photovoltaïque d'Ecury-sur-Cooles pourra alimenter en électricité environ 8 500 habitants et de réduire l'émission de gaz à effet de serre d'environ 745 tonnes par an.

L'entretien des espaces verts situés à l'intérieur de la clôture sera assuré soit de façon mécanique ou soit par pâturage par un éleveur local.

Le site qui accueillera la centrale photovoltaïque est actuellement fauché par un éleveur local qui utilise l'herbe comme fourrage pour son élevage ovin.

Des systèmes de récupération d'eau (via gouttière et réserve d'eau) et filets coupe-vent aménagés sur quelques tables photovoltaïques, pourront venir compléter l'aménagement du site pour accueillir pour une activité ovine (cf. figure 1 Réf. Luxel).

Afin de garantir l'intégration paysagère de la centrale photovoltaïque d'Ecury-sur-Cooles, un aménagement paysager consistera à mettre en place une série de bosquets étagés sur le

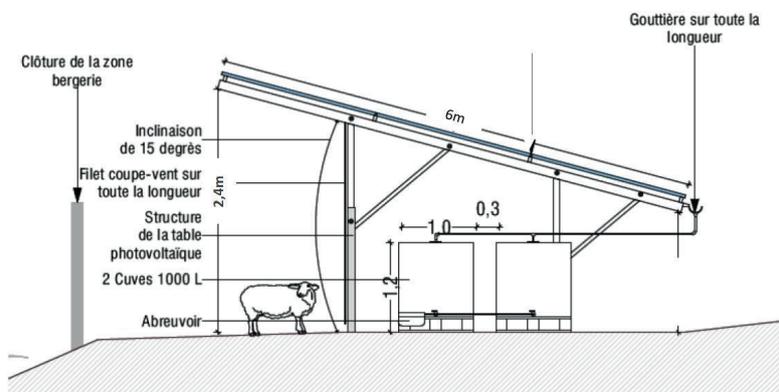


Figure 1 : Schéma de principe d'un abri pour le cheptel ovine (Luxel, filiale d'EDF Renewables)

côté nord-est de la centrale (cf. photo 2)

Le planning prévisionnel sera le suivant :

- Fin de l'enquête publique le 27 juin 2025
- Avis du commissaire enquêteur en août ou septembre 2025

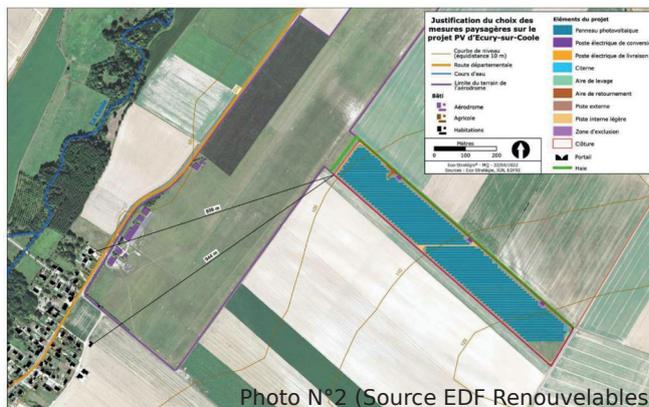


Photo N°2 (Source EDF Renewables)

- S'il n'y a aucun recours, l'autorisation du permis de construire en septembre ou octobre 2025
- Publication au Journal officiel en octobre 2025
- Etude des travaux – environ 10 mois
- Démarrage des travaux de la centrale en juin ou juillet 2026 et signature de la convention d'exploitation avec EDF renouvelables.
- Mise en route de la centrale solaire en janvier 2027.

Ce projet est important pour notre commune car avec la baisse des subventions et les nombreux emprunts qui pèsent sur le budget de notre commune cette manne financière sera la bienvenue. Avec ce projet, nous participerons à la transition énergétique d'Ecury-Sur-Cooles

en privilégiant les énergies renouvelables pour les futures générations.

Ce sera à la prochaine équipe municipale de 2026 de suivre avec la plus grande attention le bon déroulement des travaux et d'utiliser avec bienveillance les retombées financières pour des travaux profitables aux écuriot(e)s.

« L'avenir est un présent que nous fait le passé » - André Malraux
Denis MOLINIER

ÉCHOS DE LA COMMUNE



L'association Eurocoole a décidé de se dissoudre. Mais, avant de disparaître, ses membres ont souhaité utiliser l'argent dont elle disposait pour offrir des arbres fruitiers aux communes de la vallée. Elle a donc fait don de 5 arbres à notre commune. Ils ont été plantés à différents endroits de notre territoire, plusieurs dans les massifs de la rue de Châlons. Nous souhaitons remercier chaleureusement l'association de nous avoir offert ces arbres.



Les travaux de la deuxième tranche de la rue de Châlons sont enfin terminés. Ils mettent fin à la requalification de la traverse du village démarrée il y a plusieurs années par la rue de Nuisement, puis en début de mandat par la première phase de la rue de Châlons.



En 2024, le conseil municipal avait demandé au SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne) le renouvellement des lampes de l'éclairage public. Cet organisme exerce la compétence éclairage public pour l'ensemble des collectivités Marnaises. À part les lampes de la deuxième tranche de la rue de Châlons, toutes les ampoules à vapeur de sodium ont été remplacées par des ampoules à LED. L'objectif est de diminuer la consommation électrique de la commune. Les LED permettent aussi de moduler la puissance d'éclairage tout comme des cycles

d'extinction et d'allumage beaucoup plus fréquents. Après déduction du financement pris en charge par le SIEM, le reste à charge pour notre commune a été de 27 556,47 € TTC.



STOP aux bruits de voisinage

Chaque année, dès le retour du printemps : rien de va plus... la cause première, le BRUIT. Phénomène insidieux, puisqu'en fonction de sa provenance il est tolérable pour les uns et insupportable pour les autres...

L'arrêté préfectoral du 10 décembre 2008 régleme les bruits de voisinage :

- Bruits de comportements des particuliers, de leurs animaux ou de leur matériel,
- Bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs d'origine humaine ou matérielle.

En effet, en tout lieu public ou privé, **tout bruit excessif par son intensité, sa durée ou sa répétition** émis sans nécessité ou par manque de précaution **est interdit de jour comme de nuit. Le bruit est autorisé jusque 22h FAUX depuis 1995.**

Voirie et lieux accessibles au public

Sont notamment interdits les bruits susceptibles de provenir d'appareils de musique amplifiée, de réglages de moteurs, des tirs de pétards, armes et tous dispositifs bruyants similaires. Le maire peut accorder une dérogation pour des manifestations particulières.

Bruit dans les propriétés privées

Les travaux de **bricolage** ou de **jardinage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse...) sont **UNIQUEMENT** autorisés aux horaires suivants :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- Le samedi de 9h à 12h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Les **propriétaires d'animaux**, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures pour éviter les aboiements répétés et intempestifs.

Les **équipements des bâtiments** (chaudière, climatiseur...) doivent être maintenus en bon état de manière à éviter une augmentation anormale de leur niveau sonore.

Bruit d'activités professionnelles

Toute personne utilisant pour son activité professionnelle des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne sonore doit prendre toute mesure pour garantir la tranquillité du voisinage et en tout état de cause **INTERROMPRE** ses travaux (hors cas d'urgence) **entre 20h et 7h et toute la journée du dimanche et des jours fériés.**

Les dispositifs fixes ou mobiles de ventilation, de réfrigération, de climatisation, de chauffage et les groupes électrogènes devront être installés et entretenus de manière à respecter le voisinage. Il en est de même pour les opérations de chargement ou de déchargement des denrées ou matériaux.

Sont également concernés par cet arrêté, les stations automatiques de lavage de véhicules et les matériels de protections des cultures (détonations).

Les peines encourues en cas d'infraction aux dispositions de cet arrêté sont des contraventions de 3ème classe (jusque 450€)

MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS POUR LIMITER SA PROLIFÉRATION !

Apparu dans le sud de la France en 2004, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a colonisé le Grand Est, en particulier le Bas-Rhin, en 2015. Fin 2024, il est présent officiellement dans 6 des 10 départements qui composent notre région.

La plupart des communes concernées sont en Alsace mais les grandes agglomérations de Reims, Metz, Nancy et Langres sont désormais concernées.

Les risques pour la santé et les nuisances augmentent en même temps que la présence de moustique tigre. La mobilisation de chacun est indispensable pour arrêter sa prolifération.

COMMENT RECONNAÎTRE UN MOUSTIQUE TIGRE ?

Taille : environ 5 millimètres (il tient dans une pièce de 1 cent)

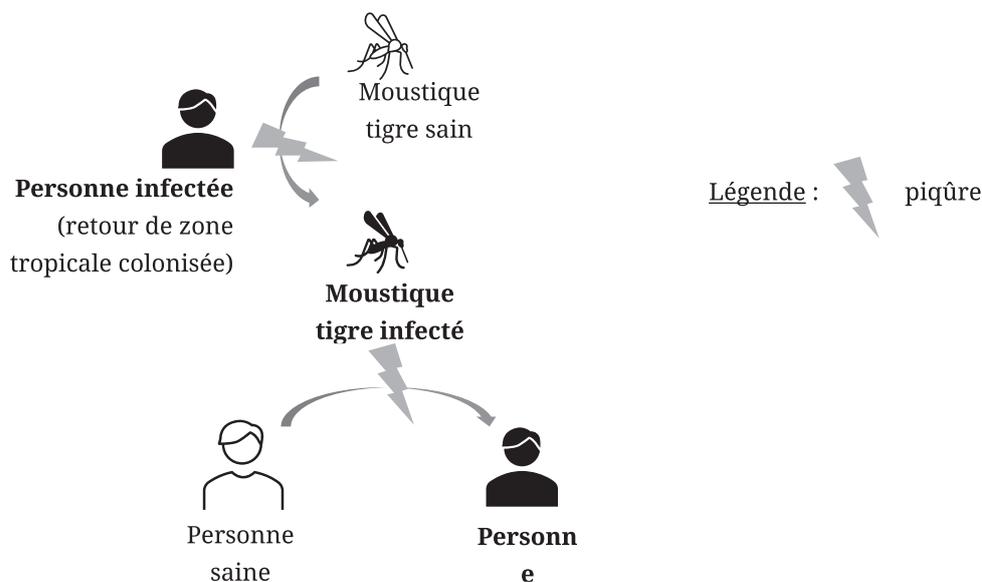
Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularités : pique le jour / vit à proximité de son lieu de naissance / fait peu de bruit



EN QUOI LE MOUSTIQUE TIGRE CONSTITUE-T-IL UNE MENACE POUR LA SANTÉ ?

Au-delà des nuisances quotidiennes, le moustique tigre peut transmettre des maladies infectieuses par le biais de ses piqûres : c'est le cas des virus de la dengue, du chikungunya et du zika.



Concrètement, **un moustique peut être infecté en piquant une personne qui s'est contaminée lors d'un voyage dans les zones tropicales où ces virus circulent activement.** Ce moustique peut ensuite transmettre le virus en piquant une autre personne n'ayant jamais quitté l'Hexagone.

Pour en savoir + sur les maladies transmises par le moustique tigre, consulter le [site de Santé publique France](#).

Avant de partir à l'étranger, consulter la page [Moustique tigre et maladies vectorielles](#) de l'ARS Grand Est.

OÙ TROUVE-T-ON LE MOUSTIQUE TIGRE ?

Le moustique tigre vit près des habitations.

Inactif pendant l'hiver, il réapparaît chaque printemps et pond ses œufs sur les parois asséchées de contenants artificiels remplis d'eau (coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, plis des bâches, etc.).

Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement.

Dans notre région, les femelles pondent **de mai à novembre**.

Si vous avez des moustiques tigres dans votre jardin, c'est qu'ils sont nés chez vous ou chez vos voisins ! Le moustique tigre se déplace peu. Il reste dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

COMMENT AGIR POUR SE DÉBARRASSER DU MOUSTIQUE TIGRE ?

Vider tout ce qui peut contenir de l'eau, c'est se garantir un été sans nuisance !

Pour en savoir +, consultez la page [Moustique tigre et maladies vectorielles](#) de l'ARS Grand Est.

CONTRIBUTION CITOYENNE : SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Le moustique tigre est très dynamique en Grand Est : de 94 communes colonisées en 2023, il touche 163 communes en 2024, soit une augmentation de 60% en 1 an.

Nous avons besoin de vous pour mieux surveiller sa présence.

Vos signalements permettront de mettre en place des solutions adaptées pour éviter sa dissémination rapide à travers le territoire.

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un moustique tigre, connectez-vous sur le portail de signalement :

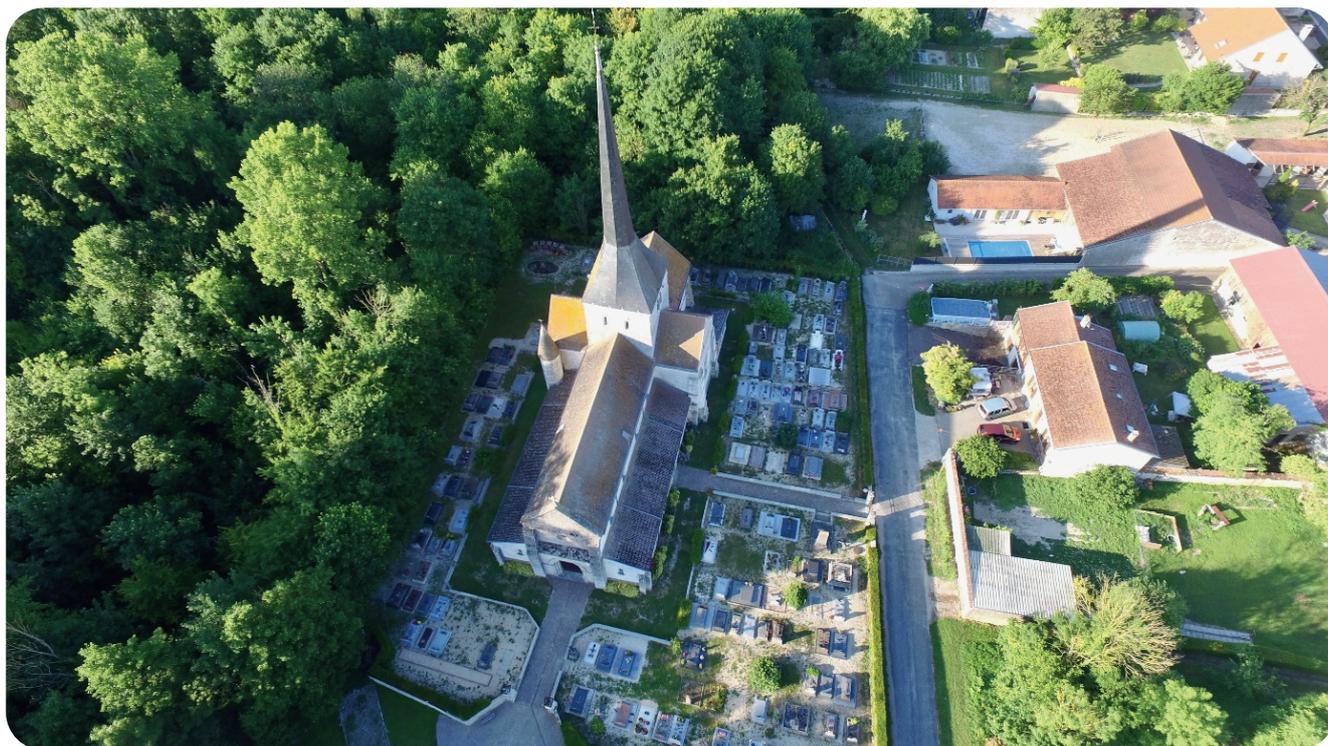
https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Ou flashez le QR code avec votre téléphone :



Ensemble, adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique tigre !

Il pleut dans notre église !



La toiture de l'église Saint Alpin doit être refaite avant l'hiver afin de préserver notre édifice du XIIe siècle. Pour aider la commune, nous avons fait le choix d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Nous vous proposerons d'assister à la signature du contrat le 20 septembre à 14h00. Plusieurs événements seront organisés : une exposition, un concert, une opération signature de tuiles dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Nous solliciterons vos dons pour contribuer à la réparation de la couverture du transept nord-est et de la partie au-dessus du chœur. Les dons faits à l'ordre de la fondation du patrimoine sont défiscalisables à hauteur de de 75% jusqu'à 1000€ et 66% au-delà.

Vous pouvez participer à la campagne de dons directement sur le site de la fondation du patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/103317>

ou directement en flashant ce qr-code avec votre téléphone portable :

